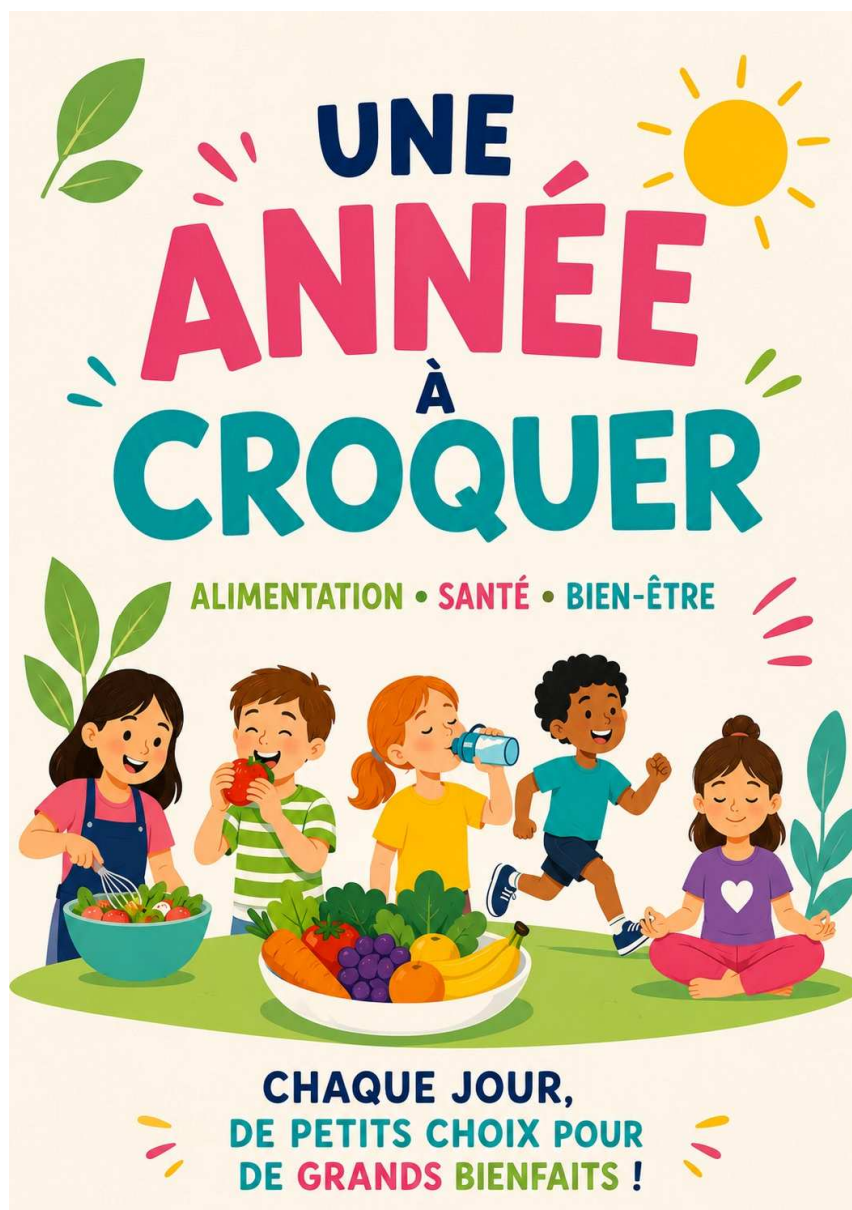


Année 2026-2027

Livret d'information



Ecole Maternelle Notre Dame De Pontmain - Ecole Primaire Saint Joseph
10 rue du Mûrier – 53400 CRAON

 **02-43-06-11-88**

@ primairestjo@bxfrassati.fr

Le mot du Directeur

Chers parents,

Une année nouvelle scolaire débute et avec celle -ci, de nouveaux projets pour donner du sens aux apprentissages. Ils vous seront détaillés lors des réunions des classes du début d'année. En voici, déjà, des éléments.

Pour devenir et être élève, les enfants doivent développer et mobiliser des capacités à maintenir **un état de bien être**, mais aussi à démontrer un comportement adapté à la vie quotidienne et positif lors de leurs relations avec les autres et leur environnement. (Education à la relation)

Nous avons choisi cette année de nous questionner sur l'alimentation. Notre projet d'année s'intitule « **Une année à croquer** »

Il réunira toutes les classes, l'APEL (association de parents d'élèves), autour de ce thème et de la nécessité de privilégier une alimentation variée et équilibrée **pour être en bonne santé afin d'être disponible pour apprendre**.

Ce livret vous redonne aussi quelques précisions sur les horaires et les changements éventuels.

Bonne lecture et bonne année scolaire à tous.

Le chef d'établissement

Le chef d'établissement,

Mr Eric Guillet

Numéros de téléphone.

	Maternelle N. D. De Pontmain	Primaire Saint Joseph
Ecole	02-43-06-11-88	
Garderie	07-70-06-66-65	06-33-73-57-20
Restauration scolaire	02-43-06-00-14	
Portable directeur	06-78-68-10-86	

Pour une urgence et en cas d'absence de Mr Guillet, vous pouvez contacter :

***Mme Nadège MOREAU (secrétaire) au secrétariat de l'école St Joseph
02-43-06-11-88.***

L'équipe éducative

Sites	Classes	Enseignants	ASEM et Personnel de service
Notre-Dame-De-Pontmain	TPS-PS-MS A	Mme LEVACHER Eliane	Mme DUBOIS Danielle
	TPS-PS-MS B	Mme LAURENT Edwige ½ temps Mme ALEXANDRE Marion ½ temps	Mme ESNAULT Bénédicte
	MS-GS A	Mme FOURNIER Patricia ½ temps Mme ALEXANDRE Marion ½ temps	Mme LANVIERGE Carole
	MS-GS B	Mme MENEUX-ROUSSEAU Sylvie	Mme PAILLARD Thaïs <i>contrat professionnel</i>
Saint Joseph	CP-CE1 A	Mme MENUET Christina	<u>AESH :</u> Mme HAIGRON Catherine Mme LEBRETON Mélanie Mme SCOTTO Isabelle Mme GARNIER Marie-Laure <u>Femmes de service :</u> Mme BACHELOT Mireille Mme LANVIERGE Carole
	CP-CE1-CE2	M. DUTERTRE Johann	
	CE1-CE2	Mme POTIN Sabrina	
	CE2-CM1	Mme DUCLOS Anita	
	CM1-CM2 A	Mme GUILLET Céline	
	CM1-CM2 B	Mme BOISSEAU-LEDOUX Stéphanie	
Poste d'Aide Spécialisée	Poste d'aide A.S.H : M. BREHARD Xavier		
Dispositif U.L.I.S	Mme ROHART Gwenola – AESH-CO : Mme BEILLAUX Lydia		
Dispositif SAVIO	Mme DROYAUX Hélène		
Secrétaire	Mme MOREAU Nadège		
Direction	M. GUILLET Eric		

Rencontres avec les enseignants, le directeur.

Vous pouvez, bien sûr, rencontrer les enseignants quand vous le désirez. Cependant il nous semble préférable de fixer ces temps de rencontre le soir et sur rendez-vous afin de préparer au mieux ces entretiens.

DIRECTION : En cas d'urgence, si le standard ne répond pas vous pouvez contacter le chef d'établissement directement au :06 78 68 10 86.

Son bureau est situé dans les locaux de l'école St Joseph.

M. GUILLET sera présent à Craon :

- le lundi de 8h00 à 13h30
- le jeudi de 13h30 à 16h45

- le mardi de 13h30 à 16h45
- le vendredi de 8h à 13h30

Poste d'aide spécialisée

L'aide spécialisée s'adresse aux élèves à besoins particuliers.

M. Xavier BREHARD, enseignant spécialisé qui intervient dans l'école, est chargé des aides à dominante pédagogique. Il participe à l'analyse des situations qui questionnent, travaille en collaboration avec les enseignants des classes, avec les parents, la psychologue de la DEC, et d'éventuels partenaires extérieurs (orthophonistes, psychomotriciens...). Il propose, sur temps scolaire, des séances d'aide aux apprentissages. Dans tous les cas, les parents sont associés au projet d'aide.

Dispositif SAVIO

Le dispositif SAVIO est occupé par Hélène DROYAUX. L'objectif de ce dispositif est de prévenir au décrochage scolaire. Il s'agit d'aider les élèves de cycle 3 (CM1-CM2 et 6ème) de l'ensemble scolaire à trouver leur place à l'école, dans la classe, avec les autres, dans les apprentissages, de faciliter la transition école/collège. Les projets individuels ou en petit groupe, menés sur le temps scolaire, dans l'école ou en dehors, sont aussi variés qu'il y a d'enfant. Ils partent dans un premier temps de la demande des enseignants et des professeurs. Hélène DROYAUX rencontre également les familles et autres partenaires dans le but de comprendre au mieux la situation de l'enfant.

Accueil ; Portail

Les horaires de classe

* **maternelle**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

9h – 12h 13h30 – 16h45

* **primaire**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h50 – 12h 13h30 – 16h35

Accueil

* En primaire :

A partir de 8h40 dans chaque classe.

Les parents ne sont plus autorisés à rentrer dans l'école le matin pour donner suite aux mesures sanitaires et Vigipirate.

* En maternelle :

A partir de 8h50, les parents et les enfants sont accueillis à 4 entrées différentes par les enseignantes.

* **Transport scolaire.**

Les enfants arrivant par le car le matin avant l'ouverture du portail sont pris en charge par un adulte.

* **Portail.**

Pour des raisons de sécurité, le portail d'entrée des écoles sera fermé pendant le temps scolaire.

- **En maternelle**, utiliser la sonnette du petit portail vert.

Horaire d'ouverture du portail :

Le matin de 8h50 à 9h00, le midi de 12h00 à 12h10 (après les enfants sont conduits à la cantine), l'après-midi de 13h20 à 13h30 et le soir de 16h45 à 16h55 (les enfants sont emmenés en garderie à partir de 16h55)

- **En primaire**, utiliser l'interphone au niveau du petit portail rouge.

Horaire d'ouverture du portail :

Le matin de 8h40 à 8h50, le midi de 12h00 à 12h10 (après les enfants sont conduits à la cantine), l'après-midi de 13h20 à 13h30 et le soir de 16h35 à 16h45 (les enfants sont emmenés en garderie à partir de 16h45)

* Garderie périscolaire

La garderie municipale fonctionne

Maternelle : 7h15 à 8h50 et 16h55 à 19h

Primaire : 7h15 à 8h40 et 16h45 à 19h.

RESPONSABLE DE LA GARDERIE : M. SALLE Eric 06-07-56-83-34

Garderie de Notre Dame De Pontmain **07-70-06-65-65**

HALLOPEAUX Simon ; CHARPENTIER Marie Christine ; HOCDE Véronique

Garderie périscolaire de Saint Joseph **06-33-73-57-20**

ROUSSEAU Déborah ; BEAUGEARD Béatrice

L'inscription est obligatoire pour la garderie et la cantine :

sur le portail famille de la mairie de Craon : <https://portail.paysdecraon.fr>

Une pénalité financière sera facturée si les réservations ne sont pas faites avant 6h le matin même pour la garderie. Si vous réservez et que l'enfant n'est pas présent la même pénalité sera attribuée sauf justificatif médical.

Les enfants qui ne prennent pas le car et arrivant avant 8H 40 devront donc se rendre à la garderie (prévoir, l'inscription sur le portail famille en début d'année).

* Cantine.

Notre Dame De Pontmain : Les maternelles reviennent de la cantine pour aller à la sieste ou sont surveillés par du personnel municipal.

Saint Joseph : Les enfants vont déjeuner en plusieurs services. Ils sont surveillés et sous la responsabilité du personnel municipal entre 12h00 et 13h30

Pour ne pas perturber le fonctionnement de la classe et pour permettre à l'enfant de bien vivre l'accueil (rites, comptines...), merci de respecter ces horaires, matin, midi et soir.

A.P.E.L Association Des Parents d'élèves

L'association des parents d'élèves est une équipe d'une dizaine de membres cette année, dans une dynamique agréables et joviale !

Nous sommes preneurs du temps que vous pourrez nous consacrer tout au long de l'année scolaire de nos enfants (manifestation, ventes, gâteaux...)

Pour toute demande par mail :

apel.pontmain.stjo@gmail.com

ou téléphone les co-présidentes :

Emeline BORDIER : 06-47-49-80-66

Marion BOSSUET : 06-45-02-87-21



Marché de Noël de l'école



Fête des écoles



Spectacle chant choral

Dates à retenir.

Réunions des classes :

- TPS – PS – MS A (Eliane) : Mardi 06 octobre 2026 20h
- TPS – PS – MS B (Edwige et Marion) : Mardi 06 octobre 2026 à 20h
- MS – GS A (Patricia et Marion) : Mardi 29 septembre 2026 à 20h
- MS – GS B (Sylvie) : Mardi 29 septembre 2026 à 20h

- CP – CE1 A (Christina) : Vendredi 18 septembre 2026 18h30
- CP – CE1 – CE2 (Johann) : Vendredi 18 septembre 2026 18h30
- CE1 – CE2 (Sabrina) : Mardi 22 septembre 2026 18h30
- CE2 – CM1 (Anita) : Mardi 22 septembre 2026 18h30
- CM1 – CM2 A (Céline) : Vendredi 25 septembre 2026 18h30
- CM1 – CM2 B (Stéphanie) : Vendredi 25 septembre 2026 18h30

Dates importantes :

Pot de rentrée : Mardi 01 septembre 2026 à 17h15 cour de l'école maternelle.

Messe de rentrée : Dimanche 11 octobre 2026 à 10h30 église St Nicolas de CRAON

Photo scolaire : Mardi 02 octobre 2026

Marché de Noël : Vendredi 4 décembre 2026

Portes-ouvertes collège Le Prieuré : Samedi 30 janvier 2027 9h 12h

Portes-ouvertes école Saint Joseph : Vendredi 2 avril 2027 17h15 à 19h30

Portes-ouvertes école ND de Pontmain : Samedi 3 avril 2027 9h30 à 12h

Fête des écoles : Dimanche 30 mai 2027

Calendrier scolaire :

(Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués)

Vacances de la Toussaint	Du vendredi 16 Octobre au lundi 2 Novembre 2026.
Vacances de Noël	Du vendredi 18 Décembre au Lundi 4 Janvier 2027.
Vacances d'hiver	Du vendredi 19 Février au lundi 8 Mars 2027.
Vacances de Printemps	Du vendredi 16 Avril au lundi 3 Mai 2027.
Pont de l'Ascension	Du mardi 4 Mai au lundi 10 Mai 2027.
Vacances d'été	Le vendredi 02 Juillet 2027.

Vie à l'école.

Pour faciliter la vie scolaire de votre enfant, nous demandons,

- De marquer ses affaires à son nom (vêtements, affaires scolaires...). *Les vêtements trouvés sont accrochés aux portes manteaux sous le préau pour les primaires et dans le couloir d'entrée pour les maternelles.*
- De ne pas porter d'objet de valeur pouvant être perdus. (Gourmante, collier...)
- En maternelle, les jeux et cartes de la maison ne sont pas autorisés.
- En primaire, les jeux de cour (cartes, billes, élastiques, cordes à sauter) sont autorisés.

Les téléphones portables, montres connectées jeux électroniques et cigarette électronique sont interdits. Si votre enfant doit obligatoirement avoir un téléphone avec lui il devra être déposé dans le bureau du secrétariat à Mme MOREAU Nadège.

Tenue vestimentaire.

Les élèves doivent se présenter à l'école dans une tenue convenable, avec des vêtements pratiques pour jouer, courir et travailler.

Pour rappel l'assurance scolaire ne prend pas en charge les vêtements abîmés déchirés, cartable cassé.

Par mesure de sécurité, les talons, les semelles hautes, les tongs et les sabots ne sont pas autorisés.

Tous les vêtements et objets susceptibles d'être égarés ou échangés doivent être marqués du nom de l'enfant.

Communication avec les familles.

Les informations importantes vous seront communiquées par école directe. Si vous ne possédez plus ou pas vos codes merci de contacter le secrétariat au 02-43-06-11-88.

Merci de consulter régulièrement école directe afin de pouvoir retourner dans les délais les coupons réponses. Vous y recevrez également les factures des frais de scolarité.

Anniversaires.

Pour des raisons diététiques, nous souhaitons que vous remplaciez les bonbons par des gâteaux secs...

Les Absences.

En ce début d'année, il nous est demandé de rappeler l'obligation d'assiduité scolaire aux familles.

- **Obligation scolaire**
- L'assiduité scolaire est **obligatoire à partir de 3 ans**.
- **En cas d'absence d'un élève, les parents doivent, sans délai**, faire connaître au chef d'établissement, les motifs de cette absence par téléphone ou par école directe et écrire un mot justificatif pour l'enseignant.
Les absences non justifiées sont signalées au Directeur de l'Académie sous couvert de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, via le chef d'établissement.
- **Toute absence prévisible pour répondre à des obligations à caractère exceptionnel est soumise à une information préalable écrite adressée au chef d'établissement, qui peut être amené à solliciter l'accord de l'Education Nationale.**

Pour toute absence, c'est à vous de prévenir la garderie périscolaire et la cantine au 02-43-06-00-14

A partir de 9h00, si nous n'avons pas de nouvelles, nous nous permettrons de vous appeler.

Malades / Médicaments / Dispense de Sport.

- Il est important que les enfants malades soient totalement rétablis au moment de leur retour à l'école. Les enfants fiévreux (au-dessus de 38°) ne seront pas acceptés à l'école. Dans le cas où ils seraient présents, nous vous préviendrons, vous ou une personne autorisée, afin que vous veniez le chercher dès que possible.
- Nous ne pouvons donner aucun traitement (sirop, homéopathie...) pour des maladies courantes, même avec une ordonnance médicale. Vous pouvez demander au médecin d'adapter la posologie.
- Merci de nous fournir un certificat médical lorsque votre enfant est dispensé de sport.

P.A.I (protocole d'accueil individualisé) : si votre enfant présente une pathologie et doit prendre des médicaments sur le temps scolaire merci de contacter le médecin scolaire au 02 53 94 52 65 afin d'établir le P.A.I.

Primaire :

Les horaires de la garderie : La garderie se situe dans l'école primaire.

Le matin de 7h15 à 8h40

Le soir de 16h45 à 19h.

Inscription sur le portail famille ville de CRAON <https://familles.paysdecraon.fr/>

Les horaires de l'école :

* *Le matin* Les élèves se rendent directement dans leur classe.

Ouverture du portail : 08h40

début de l'école : 8h50

fin de l'école : 12h00

Les élèves arrivant avec le car le matin seront pris en charge par Nadège MOREAU.

* *Le midi*

Les enfants qui déjeunent à la cantine partent en plusieurs services ils sont surveillés et sous la responsabilité du personnel municipal entre 12h00 et 13h20. Pour la cantine inscription sur portail famille ville de Craon. <https://familles.paysdecraon.fr/>

Les enfants qui déjeunent en ville ne peuvent revenir à l'école qu'à partir de 13h20.

* *L'après-midi*

Ouverture du portail : 13h20

début de l'école : 13h30

fin de l'école : 16h35

Les enfants sont à reprendre devant leur classe sous la surveillance des enseignants.

Les élèves peuvent sortir seuls si cela a été notifié par les parents en début d'année scolaire.

Nous ne pourrons plus assurer la surveillance du rang de Pontmain. Nous faisons traverser les élèves avec un rang devant l'école et au niveau du centre-ville.

Pour les cars, les élèves sont pris en charge devant l'école entre 16h35 et 16h45.

Les élèves sont conduits à la garderie à partir de 16h45, et peuvent y rester jusqu'à 19h00.

Pour des raisons de sécurité, le portail d'entrée de l'école sera fermé pendant le temps scolaire. Merci d'utiliser la sonnette du visiophone au niveau du petit portail rouge.

L'inscription se fait sur le portail famille de la ville de Craon.

<https://familles.paysdecraon.fr/>

Nous avons la chance d'avoir un grand parking, il est donc nécessaire que chacun prenne le temps de se garer correctement afin de maintenir la sécurité maximale attendue et de ne pas gêner la circulation des piétons.

Ce règlement a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'école et, ainsi de favoriser son projet éducatif dans un climat de confiance et de travail.

Les Horaires.

Maternelle :

Les horaires de la garderie :

- Le matin de 7h15 à 8h50 Le soir de 16h55 à 19h.
- La garderie se situe dans l'école maternelle.
- inscription sur le portail famille ville de CRAON <https://familles.paysdecraon.fr/>

Les horaires de l'école :

* *Le matin* : Les élèves se rendent directement dans leur classe.

ouverture du portail : 08h50 début de l'école : 9h00 fin de l'école : 12h00

Les entrées sont différentes suivants la classe de l'enfant. :

- - les élèves de TPS-PS-MS A (Eliane) dans la salle de motricité
- - les élèves de TPS-PS-MS B (Edwige et Marion) par la porte extérieure de sa classe
- - les élèves de MS-GS A (Patricia et Marion) sous le préau
- - les élèves de MS-GS B (Sylvie) à l'entrée du couloir

* *Le midi*

- Au retour de la cantine les enfants de PS et MS sont emmenés à la sieste ou surveillés par le personnel municipal. Pour la cantine pensez à l'inscription sur le portail famille de la ville de Craon. <https://familles.paysdecraon.fr/>
- Les enfants de PS-MS qui ont déjeuné chez eux sont couchés ensemble à 13h30.

* *L'après-midi*

- Ouverture du portail : 13h20 début de l'école : 13h30 fin de l'école : 16h45

Les enfants sont à reprendre directement dans leur classe (même lieu que l'entrée).

Pour des raisons de sécurité, le portail d'entrée de l'école sera fermé pendant le temps scolaire. Merci d'utiliser la sonnette au niveau du petit portail vert.

Cela nous permettra de finaliser notre plan de mise en sécurité et de fluidifier les déplacements

Les élèves utilisant les transports scolaires seront pris en charge par une ASEM.

Année 2025-2026



Règlement intérieur



**Ecole Maternelle Notre Dame De Pontmain
Ecole Primaire Saint Joseph
10 rue du Mûrier – 53400 CRAON**

 **02-43-06-11-88**

@ primairestjo@bxfrassati.fr

<https://bxfrassati-craon.lamayenne.e-lyco.fr/>